

**EXTRAIT SOMMAIRE DES DÉLIBÉRATIONS DE LA SÉANCE ORDINAIRE
DU CONSEIL MUNICIPAL DU 14 DECEMBRE 2011**

Etaient présents : M. JACQUEMIN, Maire

M. KEIFLIN, Mme HERMOUET-PAJOT, Mme MARNIER, M. PERROT, Mme MAUDINAS, M. SURGET, Mme JEANNIN, M. CARD, M. DELMAS, M. THEOBALD, Mme SIOCHAN DE KERSABIEC, Mme BASTIAN, M. MOUGIN, Mme JOLY, Mme MANGEON, Mme MAYER, M. MOULIN, Mme NORTON, M. MASONI, M. BRENNEUR, Mme PIERREL, M. ENEL, M. MARCHAL, M. CHARDON, M. WERNER, Mme MICHENON, M. BEGOUIN, M. AIRAUD

Etaient excusés :

M. DEBANT qui donne procuration de vote à M. SURGET
Mme DELON qui donne procuration de vote à M. DELMAS
M. CROLOTTE
Mme FLECHON-PAGLIA qui donne procuration de vote à Mme MICHENON

Secrétaire :

M. MOULIN

Le Conseil Municipal de VILLERS-LÈS-NANCY,

à l'unanimité, **a désigné** Monsieur Jean-Paul MOULIN en qualité de secrétaire de séance,
à l'unanimité, **a désigné** Monsieur Pascal JACQUEMIN comme délégué titulaire au sein du Conseil d'Administration du Lycée Stanislas,
à la majorité (7 contre : Mme MICHENON pour Mme FLECHON-PAGLIA, M. MARCHAL, M. CHARDON, M. WERNER, Mme MICHENON, M. BEGOUIN, M. AIRAUD), **a approuvé** la décision modificative n° 3/2011,
à l'unanimité, **a autorisé** Monsieur le Maire à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissements avant le budget 2012,
à l'unanimité, **a fixé** les redevances du FPA "Le Clairlieu" au 1^{er} janvier 2012,
à l'unanimité, **a autorisé** Monsieur le Maire à signer les conventions de financement entre la Ville de Villers-lès-Nancy et la CARSAT Nord-Est,
à l'unanimité, **a autorisé** Monsieur le Maire à signer la convention de partenariat entre la Ville de Villers-lès-Nancy, la CAF de Meurthe-et-Moselle et l'Association des Utilisateurs du Centre Social CAF Jolibois,
à l'unanimité, **a confié** la gestion du service de portage de repas au C.C.A.S. de Villers-lès-Nancy auquel les moyens nécessaires seront affectés, **a autorisé** Monsieur le Maire à signer la convention de mise à disposition de personnel à intervenir avec le CCAS, et **a autorisé** Monsieur le Maire à signer l'avenant au marché de restauration avec le titulaire du marché,
à l'unanimité, **a autorisé** Monsieur le Maire à signer l'avenant au Contrat Urbain de Cohésion Sociale,
à l'unanimité, **a approuvé** la méthodologie et le regroupement avec la Communauté Urbaine du Grand Nancy, **a approuvé** le modèle de convention encadrant la démarche de valorisation des Certificats d'Economie d'Energie, et **a autorisé** Monsieur le Maire à signer la ou les futures conventions de partenariat avec la Communauté Urbaine du Grand Nancy ainsi que les avenants relatifs à une modification à la hausse du montant versé par GWhcumac,
à l'unanimité, **a décidé** de ne plus lier l'obtention de l'aide de la commune pour l'installation de chauffe-eaux solaires à celle accordée par l'ADEME, les autres conditions restant d'actualité,
à l'unanimité, **a désigné** Monsieur Pascal JACQUEMIN comme délégué titulaire et Monsieur Cyrille PERROT comme délégué suppléant, pour représenter la Ville à l'Agence Locale de l'Energie,
à l'unanimité, **a approuvé** les termes de la convention de participation de la commune de Villers-lès-Nancy au fonctionnement de la crèche Louise Delsart, et **a autorisé** Monsieur le Maire à la signer,
à l'unanimité, **a procédé** à la désaffectation du groupe scolaire Marcel Pagnol,
à l'unanimité, **a approuvé** les termes de la convention avec la Ville de Nancy pour la gestion du groupe scolaire du Placieux, et **a autorisé** Monsieur le Maire à la signer,
à l'unanimité, **a fixé** les participations familiales aux classes transplantées 2012,
à l'unanimité, **a autorisé** Monsieur le Maire à signer le nouveau contrat intitulé « Contrat Enfance Jeunesse »,
à l'unanimité, **a approuvé** les termes de la convention de partenariat avec l'association Loisirs et Culture, et **a autorisé** Monsieur le Maire à signer la convention trisannuelle et les annexes ainsi que l'avenant n° 1 précisant les modalités de subvention pour l'année 2012,
à l'unanimité, **a approuvé** les termes de la convention avec l'association « Culture et Bibliothèque Pour Tous » concernant le projet lecture, et **a autorisé** Monsieur le Maire à la signer,
à l'unanimité, **a approuvé** la modification du tableau des effectifs du personnel territorial,
à l'unanimité, **a fixé** la rémunération de chaque agent recenseur du recensement général de la population pour l'année 2012,
à l'unanimité, **a approuvé** les termes de la convention d'adhésion au service de prévention et santé au travail, et **a autorisé** Monsieur le Maire ou un Adjoint à la signer,
à l'unanimité, **a approuvé** les termes de la convention d'occupation avec la société COLT pour l'exploitation d'une conduite multitubulaire, et **a autorisé** Monsieur le Maire à signer les documents correspondants,
à la majorité (7 contre : Mme MICHENON pour Mme FLECHON-PAGLIA, M. MARCHAL, M. CHARDON, M. WERNER, Mme MICHENON, M. BEGOUIN, M. AIRAUD), **a créé** un conseil des sages et **a approuvé** son règlement intérieur,
à l'unanimité (7 n'ont pas participé au vote : Mme MICHENON pour Mme FLECHON-PAGLIA, M. MARCHAL, M. CHARDON, M. WERNER, Mme MICHENON, M. BEGOUIN, M. AIRAUD), **a émis** le vœu que soit rétabli le taux plafond de 1 % de la cotisation versée au Centre National de la Fonction Publique Territoriale par les employeurs territoriaux pour la formation professionnelle de leurs agents.

Fait à Villers-lès-Nancy, le 15 décembre 2011.

Le Maire,

Pascal JACQUEMIN